

Bretagne Très Haut Débit : Le haut débit est arrivé à MOUAZE

Les opérations de montée en débit, lancées à partir de 2014 par les collectivités bretonnes, sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat mixte Mégalis Bretagne, permettent d'améliorer les débits de l'accès à Internet dans des zones aujourd'hui mal desservies. Elles constituent une des premières étapes du projet Bretagne Très Haut Débit, dont l'objectif est d'amener le très haut débit à travers la fibre optique à 100 % des foyers bretons.

La montée en débit : des travaux...

Les travaux menés sur la commune de MOUAZE sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat mixte Mégalis Bretagne et confiés à la société Orange ont permis de remplacer sur plusieurs kilomètres le câble de cuivre, depuis les centraux téléphoniques jusqu'à des nouvelles armoires (le « nœud de raccordement abonnés » (NRA)) par la fibre optique. L'installation dans ces armoires d'équipements électroniques par les opérateurs de télécommunications offre aux usagers, particuliers et entreprises, des niveaux de services jusqu'à 20 Méga bits par seconde via la technologie ADSL, voire plus dans certains cas, en lieu et place des 0,5 à 2 Méga bits par seconde constatés jusqu'à présent.

... à la mise en service

Depuis le 30 mars 2015, environ 414 foyers de MOUAZE et 59 foyers de CHASNE-SUR-ILLET, ainsi que les entreprises installés sur cette zone, voient leurs débits Internet considérablement augmenter sans changer leur installation, le réseau cuivre du téléphone étant conservé entre la nouvelle armoire de montée en débit et le domicile ou les bureaux. Les personnes ayant déjà l'ADSL à bas débit et une box doivent contacter leur Fournisseur d'Accès Internet afin, le cas échéant, de disposer de nouveaux services (télévision haute définition sur ADSL, vidéo à la demande, bouquet de chaînes de TV, téléphonie, etc.).

Ceux qui ne disposaient pas jusqu'à ce jour de l'ADSL peuvent désormais souscrire un abonnement ADSL chez l'opérateur de leur choix en fonction des services souhaités.

Cette opération de montée en débit, réalisée dans le cadre du projet Bretagne Très Haut Débit, et en conformité avec le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique d'Ille-et-Vilaine, est co-financée par l'UNION EUROPEENNE (FEDER), l'ETAT (Fonds national pour la société numérique), la REGION BRETAGNE, le DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE et la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'AUBIGNE.

CONTACT

Mégalis Bretagne : Sandrine Chabot - Tel : 02.99.65.05.47 / 06.74.34.58.43 - Mail : s.chabot@releasepresse.com